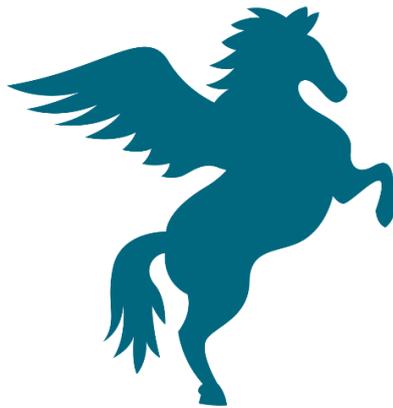


Livre blanc du bilan de compétences



MY SUCCESS WAY

EMPLOI - EVOLUTION PROFESSIONNELLE - RECONVERSION

GALLOUL A.
Dirigeant et consultant en bilan de compétences

06 32 75 42 37

a.galloul-ponama@mysuccessway.fr

MY SUCCESS WAY (SAS MSW)

SAS au capital de 520 € - RCS de Marseille – Siret : 948 347 349 00011 – APE : 8559A – Déclaration d'activités : 931 320 954 13
Siège social : 23 traverse de la chèvre 13015 MARSEILLE

"Bilan de compétences : Raisons et financement pour les bénéficiaires"

Introduction :

Présentation du bilan de compétences en tant qu'outil d'évaluation et de développement professionnel.

Importance du bilan de compétences pour les salariés et les demandeurs d'emploi dans un contexte en évolution constante.



Section 1 : Raisons pour faire un bilan de compétences :

1. Réorientation professionnelle :

Une réorientation professionnelle peut être motivée par divers facteurs tels que le manque de satisfaction dans le travail actuel, des perspectives d'emploi limitées ou un changement d'intérêts personnels.

Dans cette sous-section, il convient de mettre en avant les points suivants :

- Identification des compétences transférables :

Un bilan de compétences permet aux individus d'identifier les compétences et les connaissances qu'ils ont acquises au cours de leur carrière et de les mettre en relation avec de nouveaux domaines professionnels. Cela facilite la transition vers une nouvelle carrière en capitalisant sur les acquis antérieurs.

- Exploration des opportunités :

Le bilan de compétences offre l'opportunité d'explorer différents secteurs d'activité, d'identifier les compétences requises dans ces domaines et d'évaluer la faisabilité d'une reconversion. Il permet également de prendre en compte les contraintes et les exigences spécifiques liées à une nouvelle orientation.

2. Évolution de carrière :

L'évolution de carrière est une motivation courante pour entreprendre un bilan de compétences. Les individus souhaitent souvent progresser dans leur domaine professionnel ou accéder à des postes de responsabilité supérieure. Voici quelques points importants à aborder :

- Évaluation des compétences actuelles :

Un bilan de compétences permet aux individus de faire un état des lieux de leurs compétences actuelles, de leurs aptitudes et de leurs connaissances, en mettant l'accent sur leurs forces et leurs axes d'amélioration. Cela permet de cibler les domaines où des compétences supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs de carrière visés.

- Planification du développement professionnel :

Le bilan de compétences aide à élaborer un plan de développement professionnel en identifiant les formations, les certifications ou les expériences supplémentaires nécessaires pour atteindre les objectifs de carrière. Il permet également de mettre en évidence les compétences transférables qui peuvent faciliter la progression.

3. Valorisation des compétences :

Une meilleure valorisation des compétences est souvent recherchée par les bénéficiaires d'un bilan de compétences, que ce soit dans le cadre d'une recherche d'emploi ou d'une promotion en interne. Voici ce que vous pouvez développer dans cette sous-section :

- Connaissance de soi :

Le bilan de compétences aide les individus à prendre conscience de leurs compétences, de leurs talents et de leurs réalisations. Cela renforce leur confiance en eux et leur capacité à se présenter de manière convaincante dans des entretiens d'embauche ou à justifier une promotion en mettant en évidence leur valeur ajoutée.

- Adaptation au marché du travail :

En identifiant leurs compétences clés, les individus peuvent mieux cibler les opportunités professionnelles qui correspondent à leurs forces et à leurs aspirations. Ils peuvent également ajuster leur stratégie de recherche d'emploi en fonction des exigences spécifiques du marché.

Section 2 : Moyens de financement du bilan de compétences :

MY SUCCESS WAY (SAS MSW)

SAS au capital de 520 € - RCS de Marseille – Siret : 948 347 349 00011 – APE : 8559A – Déclaration d'activités : 931 320 954 13
Siège social : 23 traverse de la chèvre 13015 MARSEILLE

VIA LE CPF

Depuis le 1er janvier 2017, le bilan de compétences peut être financé dans le cadre du CPF>(*Compte personnel de formation). Procédure simplifiée, confidentialité vis-à-vis de l'employeur(se), délai rapide d'acceptation du dossier, le CPF est le moyen idéal pour financer un bilan de compétences. Le CPF est aussi mobilisable par les agents de la fonction publique et les chef(fe)s d'entreprise. Depuis le 19 novembre 2019, la demande de financement se fait directement via l'application <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

À noter : les agents de la fonction publique d'État et territoriale doivent adresser leur demande à leur administration et les agents de la fonction publique hospitalière doivent adresser leur demande à l'ANFH.

VIA LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le bilan de compétences peut être financé via le « Plan de Développement des Compétences » de votre employeur (entreprise, association, collectivités). Vous bénéficiez alors du financement intégral de la prestation.

VIA PÔLE EMPLOI

Le bilan de compétences peut être financé via l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) par le biais de Pôle emploi. En tant que demandeur(se) d'emploi, vous avez aussi le droit de réaliser un bilan de compétences pour redéfinir votre projet professionnel et rebondir plus rapidement.

VIA LE FINANCEMENT PERSONNEL

C'est la solution la plus simple et la plus rapide pour financer son bilan de compétences, sans inconvénients et longueurs administratifs.

AUTRES SOLUTIONS DE FINANCEMENT

Le bilan de compétences peut également être financé via d'autres dispositifs, notamment via l'AGEFIPH pour les personnes en situation de handicap ou via le service social de la CARSAT (Caisse de retraite et de prévoyance). Certains dispositifs spécifiques régionaux ou départementaux permettent également de financer cette prestation.

MY SUCCESS WAY (SAS MSW)

SAS au capital de 520 € - RCS de Marseille – Siret : 948 347 349 00011 – APE : 8559A – Déclaration d'activités : 931 320 954 13
Siège social : 23 traverse de la chèvre 13015 MARSEILLE

Notre offre « Bilan de compétences »

Nous proposons 2 types de bilans de compétences :

- ◆ **Des bilans de compétences s'adressant principalement aux salariés, indépendants ou demandeurs d'emploi**, qui souhaitent souvent le mener « hors temps de travail » et le financent principalement via leur compte CPF.
- ◆ **Des bilans de compétences initiés par l'employeur**, qui les proposent à leurs salariés pour répondre à des problématiques particulières : adaptation de poste de travail dans le cadre d'une problématique de santé / handicap, ajustement d'un poste senior et réflexion sur un projet pour « l'après », évolution professionnelle en interne ou départ accompagné.

Profitez de votre premier entretien de 1H offert
www.mysuccessway.fr

MY SUCCESS WAY (SAS MSW)

SAS au capital de 520 € - RCS de Marseille – Siret : 948 347 349 00011 – APE : 8559A – Déclaration d'activités : 931 320 954 13
Siège social : 23 traverse de la chèvre 13015 MARSEILLE